



LES CROCODILES DE L'ELORN

DEMANDE D'ADHESION

SAISON _____

Saisie le /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Par :

(Zone Réservee au club)

NOM :

Prénom :

Date de naissance : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Sexe : M F

Adresse :

N° de Licence FFV /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

- domicile /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

N° Voile /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

- portable /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Courriel @ :

<u>ACTIVITE</u>		<u>NIVEAU</u>			
Bic 293	<input type="radio"/>	Formula	<input type="radio"/>	Division I	<input type="radio"/>
Raceboard	<input type="radio"/>	Funboard	<input type="radio"/>	Division II	<input type="radio"/>
Olympique	<input type="radio"/>	Autre	<input type="radio"/>	Division III	<input type="radio"/>
Dirigeant	<input type="radio"/>	Arbitre :		Comité de course	<input type="radio"/>
Moniteur	<input type="radio"/>			Jury	<input type="radio"/>
Entraîneur	<input type="radio"/>			Commissaire informatique	<input type="radio"/>

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance :

- des statuts et règlements (Charte Sportive) de l'association et m'engage à les respecter
- de l'article 27 de la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que des formules d'assurance complémentaires facultatives qui me sont proposées et qui figurent au verso.

à, **Signature** (des parents ou tuteur légal pour les mineurs)
valant autorisation parentale pour les activités sportives annuelles

le /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Règlement : Montant _____	Mode :	- Espèces <input type="radio"/>	- Chèque(s) <input type="radio"/>	Bq :
		- ANCV <input type="radio"/>		N° :
				N° :

LES CROCODILES DE L'ELORN

Centre Nautique du Moulin Blanc - 29200 BREST - & fax 02.98.41.73.81

E Mail : asso-crocos@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.crocos.fr>

Affilié FFV – Membre de Nautisme en Finistère – Agréé par le Ministère des Sports

**Conformément à l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978
relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés**

Nous vous informons que :

- vous disposez d'un droit d'accès et de modifications aux informations qui vous concernent.
- Sauf opposition de votre part, les informations fournies par les licenciés font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFV à des fins commerciales ou associatives.

Assurance Complémentaire Facultative

Contacter Groupe MDS – 2/4 rue Louis DAVID – 75016 PARIS – Tel : 01.58.22.28.00

1 PREVI VOILE (voile)				2 PREVI VOILE + (voile + multisports)			
Prévi'voile à pour objet de garantir aux licenciés le règlement de prestations complémentaires aux garanties de base souscrites par la FFV. Ces prestations portent tout à la fois sur les <u>frais de soins de santé</u> (Capital Santé), l'invalidité Permanente Totale ou Partielle et le Décès, résultant d'un accident nautique (Prévi'voile) ou d'un accident de tout autre sport (Prévi'voile +) .							
- de 18 ans (voile)				- de 18 ans (voile + multisports)			
Capital Santé	Capital Décès	Capital Invalidité	Cotisation	Capital Santé	Capital Décès	Capital Invalidité	Cotisation
700 €	/	30500 €	13,10 €	700 €	/	30500 €	76,30 €
700 €	/	46000 €	18,60 €	700 €	/	46000 €	117,80 €
+ de 18 ans (voile seule)				+ de 18 ans (voile + multisports)			
1500 €	30500 €	61000 €	26,20 €	1500 €	30500 €	61000 €	236,60 €
1500 €	60980 €	121960€	34,90 €	1500 €	60980 €	121960€	454,60 €
PROFESSIONNELS, NAVIGATEURS EN SOLITAIRE, TRANSATLANTIQUE, GARANTIES ET CAPITALS PERSONNALISES : CONTACTER LE GROUPE MDS							
Contrat régi par le Code de la Mutualité							

Cette proposition répond aux obligations édictées par l'article 38, Alinéa 1 de la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984.